

## UN LABEL « FAIRTRADE » POUR LE TEXTILE ?

**Avec le label « Fairtrade » pour le textile, qui sera lancé cette année, il sera bientôt possible d'acheter des vêtements estampillés « Fairtrade » issus de chaînes de production certifiées. Une bonne nouvelle pour les consommateurs ? Pas si sûr. Pour la Campagne Clean Clothes (CCC), un label n'est pas le meilleur instrument pour garantir un salaire vital et de meilleures conditions de travail dans l'industrie textile.**

L'industrie textile est l'un des secteurs les plus globalisés, avec des chaînes de valeur très complexes. Surproduction à l'échelle mondiale, concurrence féroce entre les enseignes, manque de transparence sur les chaînes d'approvisionnement et pression énorme sur les prix et les délais de livraison : le modèle d'affaires profondément inégalitaire des entreprises textiles entraîne des violations des droits du travail et des droits humains dans l'ensemble du secteur. L'effondrement du Rana Plaza a ouvert les yeux sur les conséquences désastreuses de la course effrénée aux prix bas qui rongent l'industrie depuis des années (*lire page 11*). Cette tragédie a mis la problématique des conditions de travail déplorables et des salaires de misère dans l'industrie textile à l'agenda de différents acteurs. L'Organisation internationale du travail (OIT), l'OCDE et les gouvernements allemand et néerlandais examinent notamment ce dossier de près. Cette prise de conscience pourrait permettre de réaliser de vrais progrès dans l'ensemble du secteur. Il faudrait toutefois remettre en question la manière dont le commerce mondial du prêt-à-porter est organisé. Plusieurs facteurs sont à l'origine des

mauvaises conditions dans l'industrie textile : la répartition inégale de la création de valeur sur les chaînes d'approvisionnement, l'externalisation des risques et de la responsabilité des grandes firmes ainsi que la pression énorme sur les pays producteurs pour qu'ils fixent et maintiennent un salaire minimum légal favorable aux investisseurs (et, par conséquent, souvent très inférieurs au minimum vital). Pour mettre fin à ce scandale, les entreprises textiles doivent assumer leurs responsabilités à tous les niveaux de leurs relations d'affaires.

Avec le label qu'elle prévoit de lancer en 2016, l'organisation Fairtrade International certifiera des chaînes d'approvisionnement de vêtements, et des articles de prêt-à-porter seront estampillés « Fairtrade ». Elle labellisera ainsi des produits spécifiques, en contrôlant uniquement certaines chaînes d'approvisionnement. Cette approche diffère de celle de la Fair Wear Foundation, dont les entreprises membres s'engagent à améliorer les conditions de travail sur toutes leurs chaînes d'approvisionnement. Tous les produits ne se prêtent pas de la même façon à la certification par label, bien adaptée aux pro-

duits non manufacturés et achetés sans intermédiaire. Si un détaillant se procure des bananes directement auprès d'un producteur, le système « Fairtrade » peut contribuer à améliorer les conditions de vie des cultivateurs et des cultivatrices. Mais, lorsqu'il s'agit d'un secteur caractérisé par des chaînes d'approvisionnement complexes, plusieurs étapes de transformation et des achats indirects impliquant de nombreux intermédiaires – comme c'est le cas dans l'industrie textile –, il est plus difficile de l'appliquer à bon escient. Le contrôle crédible du respect des critères fixés par le label est vorace en temps comme en ressources, et la mise en œuvre peut être entravée par la difficulté à financer ces contrôles.

### « Fairtrade » sans salaire vital

Le standard « Fairtrade » pour le textile n'est pas encore finalisé. Pour en définir les critères, Fairtrade International a mené des consultations, auxquelles la CCC a pris part. Certaines tendances, qui se dessinent aujourd'hui, sont inquiétantes. Si le standard exige bien le versement d'un salaire vital, son montant n'est toujours pas défini. Une période transitoire de six ans est



## COMMENT AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ?

Selon la Campagne Clean Clothes, il ne suffit pas de choisir le bon magasin ; il faut surtout réfléchir à ce qu'on achète et à quelle fréquence. Les vêtements devraient être portés aussi longtemps que possible, et il faut redoubler de créativité pour répondre à ses besoins. Regarder dans son armoire avant de se précipiter au magasin, combiner ses habits favoris avec des articles de seconde main, modifier ou améliorer ses vêtements ou encore les échanger et les emprunter ou louer pour des événements spéciaux plutôt que d'acheter du neuf. La consommation responsable passe aussi par la recherche et le partage d'informations, un regard critique sur la publicité et des décisions réfléchies.

*Le futur label « Fairtrade » du prêt-à-porter permettra-t-il de garantir des vêtements « équitables » ? Pour la CCC, on en est encore loin. © Fotolia*

par ailleurs accordée entre le moment de la certification d'un vêtement et l'obligation du paiement effectif d'un salaire vital. Ce qui signifie que des habits pourront être vendus comme « Fairtrade », alors que les couturières ne touchent pas de salaire vital. Pour la CCC, cela est inacceptable. Cette règle est irresponsable à l'égard des travailleuses de l'industrie textile. Elle accordera, par ailleurs, un avantage marketing indu aux entreprises ayant choisi de participer à ce label et induira les consommateurs en erreur.

### **Danger de « whitewashing »**

Depuis l'incendie de Tazreen en 2012 et l'effondrement du Rana Plaza en 2013, les grandes marques du prêt-à-porter sont mises sous pression pour qu'elles assument enfin leurs responsabilités et garantissent de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés. Ce label portant sur un produit leur permettra de mettre en avant certaines gammes à des fins de marketing, plutôt que de chercher à améliorer la situation sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Fairtrade International devrait, au moins, prévoir des mesures contraignantes pour contrer de telles tentatives

de « whitewashing », en imposant, par exemple, un volume minimal d'articles labellisés qui devra augmenter progressivement. Elle devrait aussi prévoir des règles de communication strictes pour l'utilisation des labels, afin d'empêcher qu'une certification accordée à une ligne de vêtements spécifique ne soit utilisée pour vanter l'engagement de l'ensemble de la firme. Fairtrade International devrait, en outre, refuser d'accorder un label aux entreprises dont l'engagement en matière de droits humains est insuffisant. A ce jour, rien n'est précisé à cet égard.

### **Des contrôles insuffisants**

Le respect des exigences du label « Fairtrade » pour le textile fera l'objet de contrôles (audits) menés par FloCERT, l'organisme de certification du commerce équitable. Depuis de nombreuses années, des exemples ont montré que les audits réalisés sur des chaînes de production aussi complexes que celles de l'industrie textile sont insuffisants pour éviter les violations des droits du travail et des droits humains, et doivent s'accompagner de mesures supplémentaires. Les audits ne donnent qu'un instantané de

la situation et ne sont pas une garantie du respect des droits du travail et des droits humains fondamentaux. Ils donnent un sentiment faux de sécurité et peuvent même, dans le pire des cas, renforcer la précarité des travailleurs. Au lieu de réaliser des audits isolés, il faudrait travailler à un accord plus contraignant, vérifiable, transparent et exécutoire entre les syndicats et les multinationales du prêt-à-porter afin d'obtenir des améliorations dans l'ensemble de l'industrie. Car les droits syndicaux sont un pilier du progrès en matière de conditions de travail sur les chaînes de production internationales. Si le standard prévoit bien d'impliquer les syndicats, de nombreuses questions relatives à sa mise en œuvre restent, à ce jour, sans réponse.

Les consommateurs doivent avoir la certitude qu'un label garantit bien ce qu'il promet. Dans le cas du futur standard « Fairtrade » pour le textile, la CCC craint que ce label freine les progrès dans l'industrie textile plutôt que de les stimuler.

Christa Luginbühl